



UNCATEGORIZED



FAVORISER LA BIENTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS, PRÉVENIR « LES DOUCES VIOLENCES »

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Taux de satisfaction de nos stagiaires pour l'année 2023 : 95,74 % (93,13 % en 2022)

- Pour le 2^{ème} semestre 2023 : 95,52 %
- Pour le 1^{er} semestre 2023 : 95,95 %

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI : Contact-formations@alaji.fr

PRE-REQUIS

Salarié et assistant maternel du particulier employeur.

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de se situer dans une démarche bienveillante envers les enfants accueillis, tout en prévenant les situations de « douces violences » du quotidien.

CONTENU DE LA FORMATION

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- Le concept de bienveillance et son influence sur l'évolution des pratiques quotidiennes.
- Les principes fondamentaux de la bienveillance dans l'accompagnement.
- Le concept de « douces violences » et la loi contre les violences éducatives ordinaires.
- Les impacts des « douces violences » sur le développement global de l'enfant.
- Les lieux, sites et outils ressources de promotion pour la bienveillance.
- Intégrer dans son projet d'accueil les fondamentaux de la bienveillance envers l'enfant, sa famille et le professionnel en les associant aux différents temps du quotidien.
- Analyser ses représentations autour du concept de la bienveillance.
- Analyser les différences et les similitudes entre les situations de « douces violences » et de

maltraitance.

- Analyser les situations de « douces violences » dans leurs temporalités, leurs formes et leurs contextes.
- Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement afin d'adopter une posture bienveillante, notamment en planifiant des moments d'échanges entre professionnels en dehors de la présence des enfants.

DURÉE

21 heures

METHODES MOBILISÉES

- Formation en présentiel
- Apports théoriques
- Ateliers pratiques
- Création de fiches techniques

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Attestation de fin de formation et de compétences remise à chaque participant

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Programmation les samedis, en fonction des contraintes des assistants maternels

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<http://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>

**ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ
REDUITE**

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d' un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

- Tarif individuel indicatif de 304,50 € net de taxes, nous consulter pour un devis précis
- En inter et en intra : nous consulter

DERNIÈRE MISE À JOUR

16/05/2024

